SÉNAT

République Française

Paris, le18 novembre 1981

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV
ARŞİVİ

QUESTION ECRITE

Monsieur Serge BOUCHENY attire l'attention de Monsieur le Ministre des Relations Extérieures sur la répression organisée en Turquie par la Dictature Militaire.

Le Commandement de l'Etat de Siège a annoncé que le nombre des prisonniers politiques s'élève à 29 929 et que 43 140 personnes ont été interpellées depuis le coup d'Etat du 12 septembre 1980.

L'Ancien Premier Ministre social démocrate a été condamné à 4 mois de prison ferme pour avoir réfuté les propos du Chef de la Junte sur les partis politiques. Des milliers de démocrates turcs sont obligés de se réfugier à l'étranger.

La Confédération Syndicale DISK est la cible du pouvoir militaire. Première organisation syndicale a être dissoute le Syndicat a vu nombre de ses militants et dirigeants emprisonnés et torturés.

La situation de la classe ouvrière en un an, a empiré. Les grèves sont interdites et les travailleurs se trouvent sans convention collective.

Monsieur Serge BOUCHENY demande à Monsieur le Ministre des Relations Extérieures :

- 1° quelles mesures il compte prendre pour contraindre la Dictature à respecter les droits syndicaux et les droits de l'Homme. On sait en effet que la torture est pratique courante en Turquie.

- 2° Quelles mesures seront prises pour exiger la libération des prisonniers politiques.

TÜRKİYE SOSYAL TARİH ARAŞTIRMA VAKFI
TÜSTAV ARŞİVİ